



a toxics-free future

Communiqué de Presse

## **Les États-Unis et l'UE piétinent les avancées sur les sites toxiques à la négociation du traité sur mercure**

7 novembre. Lors des Négociations du Traité sur le Mercure tenues à Bangkok, les États-Unis ont mené la pression pour repousser à plus tarder toute action globale sur les sites contaminés au mercure. La sixième réunion de négociation de la Convention de Minamata sur le mercure n'a pas à la hauteur de son titre, qui fait référence au site mondial le plus connu contaminé au mercure qui est à Minamata, au Japon. L'objectif de la Convention est de protéger la santé humaine et l'environnement des émissions anthropiques et les rejets de mercure et des composés du mercure.

L'article 12 de la Convention exhorte les signataires à s'efforcer de coopérer dans l'élaboration des stratégies et la mise en œuvre des activités pour identifier, évaluer, hiérarchiser, gérer et, le cas échéant, assainir les sites contaminés et évaluer les risques sanitaires.

Le Conseiller d'IPEN en politiques publique sur de mercure, Lee Bell a déclaré, « les États-Unis et l'Union européenne ont soutenu efficacement l'inaction dans un délai prévisible sur l'élaborer des directives mondiales sur les sites contaminés au mercure et sans contestation aucune. Cela laisse une lacune sur comment conseiller les signataires à identifier, gérer et assainir des sites toxiques au mercure. Le retard sans fin sur cette question se traduit par une augmentation accrue de la menace pour beaucoup dans le monde entier au fur et à mesure que les sites contaminés prolifèrent à partir de la contamination industrielle, de la mauvaise gestion des déchets et de exploitation minière et à petite échelle or. IPEN a appelé



**a toxics-free future**

à la mise sur pied d'un groupe d'experts aux fins d'élaborer rapidement des directives et redoublera d'efforts pour convaincre les signataires de la Convention à agir sur cette question importante.»

Les sites contaminés par le mercure font partie d'un problème mondial due à la capacité du mercure à voyage autour du globe et se déposer loin de sa source. Ces sites contaminés relagent le mercure dans le sol et les plans d'eau et rejettent le mercure sous forme de vapeur dans l'air. La pollution mercurielle des Océans contamine les stocks de poissons et a un impact direct sur la santé des personnes qui consomment du poisson.

Le mercure utilisé dans l'extraction minière et à petite échelle de l'or contamine l'environnement et est une menace d'intoxication aiguë pour des millions de mineurs et les communautés pauvres des pays en développement. Il y a de plus en plus de preuves de l'existence des symptômes apparentés à ceux de la maladie de Minamata chez les mineurs qui utilisent le mercure dans l'extraction de l'or. Le mercure provoque des dégâts dévastateurs sur le système nerveux humain, ce qui entraîne des répercussions sur la pensée cognitive, la mémoire, l'attention, le langage, les aptitudes motrices et visuelles spatiales.

"Le mercure affecte les mineurs et pollue leur environnement. Il contamine la chaîne alimentaire et a un effet préjudiciable sur leurs familles et leurs communautés. Le mercure contamine aussi les étangs, les rivières et les rizières et nécessite une intervention urgente des autorités pour prévenir d'autres dommages à long terme, » a déclaré Yuyun Ismawati de BaliFokus/Lead d'IPEN pour le ASGM. « L'action sur cette crise grandissante de la santé a été mis de côté en faveur du débat sur la composition des formulaires de rapport et les ressources financières. »



**a toxics-free future**

M. Bell renchérit que, "l'un des quelques résultats positifs de ces négociations a été une décision de se concentrer sur l'étude des approvisionnements et commerce de mercure. Ce commerce est notoirement difficile à suivre et niche un marché noir florissant et croissante comportant des liens avec le crime organisé. »

IPEN est une ONG internationale composée de 700 organisations dans 116 pays qui travaillent pour un avenir sans produits toxiques. IPEN a été activement impliqué dans le processus de négociation du traité sur mercure qui a conduit à la signature du traité en octobre 2013. A ce jour, 128 pays ont signé le traité et 8 pays l'ont ratifié.

Contact Lee Bell +614-171-96604 [leebell@ipen.org](mailto:leebell@ipen.org)